



L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal municipal St-Philippe-de-Néri



Avril 2017

Vol. 21 No 204

LA CAISSE DES JARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA, LA FABRIQUE,
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS,
L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, LES LOISIRS THIBOUTOT,
LA GARDE PAROISSIALE, LA TROUPE DU VILLAGE

Capsule d'espérance: Se convertir, c'est se libérer des préjugés, des idées reçues, pour s'ouvrir à des idées neuves et fraîches qui appellent constamment au dépassement. Se convertir, c'est vivre autrement..., autrement que tout le monde, parce qu'on a décidé de fixer son regard sur le Christ et de le suivre. *Jean-Yves Garneau*

CLUB DES 50 ANS ET +

Le club des 50 ans et + désire remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de notre souper dansant du 26 mars dernier. Votre participation est notre motivation pour maintenir notre regroupement actif.

Il ne faudrait pas passer sous silence les efforts déployés par les membres du conseil à la préparation de ces activités, de même que nos valeureux bénévoles qui acceptent volontiers de nous prêter main forte à chaque occasion. Merci mille fois à vous tous car sans votre précieuse contribution, le club des 50 ans et + ne pourrait pas survivre!

Les jeux des 50 ans et + se poursuivront les 4, 18 et 25 avril. De plus, cette année, le rassemblement régional du Bas St-Laurent des 50 ans + aura lieu le 2 juin à Amqui. Un groupe (ou 2) de six personnes pourrait être formé afin de représenter le club des 50 ans et + de St-Philippe. Le transport est gratuit, de même que la journée entière qui est dédiée à l'activité physique chez les 50 ans et +. Si vous êtes partant pour passer une journée inoubliable, communiquez avec l'une des personnes suivantes : Nicole Desjardins 498-2940 ou Odette Pelletier 498-3385.

Le jeu de baseball poche, de pétanque-atout et de cerceau-chaise sont les jeux avec lesquels nous jouerons cette journée-là. En fait, ce sont les mêmes jeux que nous utilisons le mardi et le mercredi.

L'assemblée générale annuelle du club des 50 ans et + se tiendra le mardi 11 avril au centre municipal à 13 h 30. Nous vous attendons nombreux car c'est l'occasion de connaître le bilan des activités de votre club. Un léger goûter sera servi. Bienvenue à tous nos membres!

Nous prévoyons organiser un pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré le jeudi 22 juin prochain. Les détails vous seront fournis bientôt. Si vous êtes intéressés à faire partie de ce voyage, nous prenons les noms maintenant et vous communiquerons les détails plus tard.

Enfin, nous vous rappelons que notre prochain souper dansant aura lieu le dimanche 30 avril à 16 heures. Nous soulignerons la fête de Pâques. C'est un rendez-vous. Venez vous amuser avec nous!

Joyeuses Pâques à tous !

Nicole Desjardins, présidente, 498-2940; Françoise Bonenfant, vice-présidente, 498-5494; Colette Dionne, 498-3432; Ghislaine Milliard, 498-2246; Denise Caron 498-2937.

MOT DE LA RÉDACTION

Prochaine date de tombée
pour le journal de mai : **28 avril.**

Joyeuses Pâques!

L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221
Secrétaire-trésorière: Lise Viens 498-3133
Montage: Lise Viens 498-3133
Courrier et contacts: Lise Joncas 498-3275
Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266
Rédaction et correction :
Luce Lévesque 498-3130
Rachel G. Albert 498-3221
Publicitaire: Georges Moreau 498-2349

BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole sous le thème : « **Bénévoles : créateurs de richesses** », vous êtes invités à une dégustation de brioches et café le mardi 25 avril, pendant les heures d'ouverture, soit de 19 h à 20 h 30. Prix de présence.

Tout le mois d'avril, à chacune de leur visite, les membres seront invités à remplir un coupon pour le tirage de 8 linges à vaisselle. Ce tirage a pour but de sensibiliser les gens à la lutte aux préjugés envers la pauvreté. Des linges à vaisselle, il y en a partout, du foyer le plus pauvre à la demeure la plus riche. Le tirage se fera le 25 avril.

Nous aurons encore les collections suivantes sur nos tablettes pendant tout le mois d'avril: *Le hockey et ses héros* et *Lutte aux préjugés*.

Nous poursuivons également l'acheminement de vos demandes lorsque vous voulez un livre que nous n'avons pas, de même que la promotion « Une naissance, un livre » à l'arrivée d'un poupon. Informez-vous!

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Voici quelques nouveautés littéraires que vous retrouverez sur les rayons de votre bibliothèque :

Louise Tremblay D'Essiambre, *L'amour au temps d'une guerre*, tome 3, 1945-1948;

Jean-Pierre Charland, *Sur les berges du Riche-lieu*, tome 2, *La faute de M. le curé*;

Nora Roberts, *Les étoiles de la fortune*, tome 2, *Annika*;

Richard Gougeon, *Le bonheur des autres*, tome 1, *Le destin de Mélina*.

Bonne lecture! Luce Garon

CAFÉ-RENCONTRES

La programmation des Café-Rencontres 2016-2017 tire déjà à sa fin! Le comité Famille-Aînés remercie tous ceux et celles qui participent à ces rencontres d'informations et parfois de créations amicales. Les conférenciers et les conférencières qui sont venus à votre rencontre ont tous beaucoup apprécié leur passage ici.

Les deux derniers rendez-vous sont :

19 avril : Création avec Marie-Ève Beaulieu. Vous pourrez créer un collage avec une photo significative pour vous ou créer une carte pour une personne chère à votre cœur.

17 mai : Animation par la Maison Chapais. Présentation de la Maison Chapais par l'un de ses personnages. Souvenirs et découvertes sont au menu!

Les Cafés-Rencontres sont présentés gratuitement de 9 h à 11 h à la salle du 2^e étage de la Maison de la Culture Léo-Leclerc.

CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE

Au moment d'écrire ces quelques lignes, la saison de ski tire à sa fin. Je désire remercier toutes les personnes qui sont venues socialiser avec nous lors de notre 3^e « clair de lune » le 10 mars dernier. Je voudrais également profiter de l'occasion pour remercier tous les bénévoles et les membres du conseil d'administration qui se dévouent afin que le centre de ski reste ouvert et soit accessible à tous.

Un merci à vous, utilisateurs des services offerts par votre club, ainsi que toute la population pour vos encouragements lors de nos activités de financement.

Un merci particulier à M. Émilien Bérubé pour sa grande disponibilité et à M. Serge Chamberland qui s'est joint à l'équipe de bénévoles. Merci également aux généreuses personnes qui nous font des dons, que ce soit en argent ou en espèces. Finalement, un immense merci spécial aux propriétaires de terrains pour leur belle collaboration.

Avis à tous les intéressés qui voudraient louer le chalet; appelez au 418 498-2513 et demandez Hélène ou Alain.

Alain Castonguay, président

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET

Le mercredi 19 avril, nous recevrons Mme Cécile Lapointe des Jardins de Cécile qui viendra nous présenter des nouveautés horticoles, à 19 h 30, à l'ITA de La Pocatière. Plusieurs prix de présence.

Il y aura un voyage horticole le dimanche 6 août 2017. Nous visiterons le Domaine Joly de Lotbinière suivi d'un arrêt aux Floralties Jouvence de Québec (Info : 418 856-2879 auprès de Michèle Harton).

Luce Garon, prés.

RAPPEL

CÉLÉBRATIONS ENTOURANT PÂQUES

Jedi Saint : le 13 avril à Saint Denis à 20 h.

Vendredi Saint : le 14 avril

À 15 h à Mont-Carmel : La Passion;

À 20 h à Saint Gabriel : Chemin de Croix.

Veillée Pascale : le 15 avril

À 20 h à Rivière-Ouelle;

À 20 h à Saint Philippe-de -Néri.

Dimanche de Pâques : le 16 avril

Messe dans toutes les paroisses aux heures normales... sauf à St-Philippe et Rivière-Ouelle.

- À 9 h 30 à St-Gabriel et à St-Denis
- À 11 h à St-Pacôme et Mont-Carmel

Réjean Bourgault, délégué paroissial

LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

Imperméabiliser ses bottes

La recette du WD-40 est secrète. Tout juste sait-on que le produit ne contient pas d'agents cancérigènes. Quoi qu'il en soit, il est parfait pour traiter et entretenir les chaussures. Vaporisez régulièrement vos chaussures de WD-40 et frottez-les avec un chiffon doux. Le produit assouplira le cuir et le protégera de la pluie.

Verrues

Laissez tremper l'écorce d'un citron ou d'une orange coupée en petits carrés dans un verre de vinaigre pendant une dizaine d'heures. Appliquez ensuite un morceau de cette écorce sur la verrue. Faites tenir le tout avec un bandage pendant quelques heures ou durant la nuit.

Nicole Pelletier

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Classification des juges lors de l'évaluation pour les Fleurons... (suite et fin)

Domaine résidentiel (123/230) : *Le domaine résidentiel continue de s'améliorer au fil des années. On y rencontre de plus en plus de résidences dont la façade est aménagée et de nombreuses autres qui présentent des aménagements paysagers très complexes et très jolis.*

Suggestions d'améliorations : *La municipalité est invitée à poursuivre des efforts de sensibilisation en maintenant en place un bon programme de communication et des incitatifs pour reconnaître les efforts de ceux qui contribuent à la beauté des rues de la municipalité et en encourageant les autres à emboîter le pas.*

Domaine industriel et commercial (55/140) : *Ce secteur est la clef pour l'obtention d'un fleuron additionnel. Les commerces au cœur de la communauté sont établis dans des espaces stratégiques et sont visités par des milliers de personnes chaque année. Il est donc important qu'ils soient attrayants.*

Suggestion d'amélioration : *La municipalité est invitée à établir un partenariat avec les gens d'affaires afin de faciliter la mise en place de bacs fleuris devant les commerces locaux.*

Initiatives communautaires et développement durable (122/160) : *La municipalité a su maintenir au cours des trois dernières années les initiatives communautaires visant le développement durable mises de l'avant depuis son adhésion au programme de fleurons. À l'occasion de la présente classification, d'autres initiatives sont venues s'ajouter.*

Commentaires généraux : *La municipalité de St-Philippe est parmi les plus actives de la région du Bas-St-Laurent. La municipalité pourrait, quant à elle, développer certains attraits le long des voies publiques, tels que de petites*

placettes incluant du mobilier urbain, quelques vivaces et support à vélo. Il serait intéressant d'officialiser des lieux publics et installer des enseignes pour les identifier aux yeux des citoyens.

Luce Garon, prés



CONFÉRENCE PAR MADAME CHANTAL PETITCLERC

La campagne de financement, lancée le 8 mars 2017 par l'Association, a comme objectif d'amasser 155 000 \$, afin de réaliser son projet d'achat et de rénovation d'un bâtiment.

L'Association organise, en collaboration avec ses coprésidents, monsieur Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska et monsieur Régnald Bernier, maire de Ville de Saint-Pascal, une conférence qui sera donnée par madame Chantal Petitclerc, sénatrice du district de Grandville, athlète émérite et conférencière renommée. Les profits iront au fonds destiné à la réalisation du projet. (Le district de Grandville couvre les MRC du Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.)

L'activité aura lieu le dimanche 30 avril prochain, à 14 h, au centre communautaire Robert-Côté de Saint-Pascal.

Vous pouvez vous procurer votre billet au prix de 20 \$, auprès de l'Association en téléphonant 418 492-7149 ou en vous présentant au bureau. Hâtez-vous car le nombre de places est limité et c'est une occasion rare à ne pas manquer!

Source : Francine Anne Lincourt, adjointe à la direction 418 492-7149 www.aphke.org aphka-genteb@videotron.ca

CENTRE-FEMMES LA PASSERELLE DU KAMOURASKA

Thé-causerie le mardi 11 avril à 13 h 30. «Le jeu des horloges» sera le sujet de cette causerie. Une activité de bricolage aura lieu le jeudi 20 avril à 13 h 30. Inscrivez-vous avant le 18 avril; places limitées. Possibilité de faire une autre séance le matin si le nombre d'inscriptions le permet.

Une Chronique Toast et Café ayant pour sujet «Trucs et trics pour un bon budget» aura lieu le jeudi 27 avril dès 9 h.

À l'occasion de la Journée sans diète, le jeudi 4 mai à 11 h 30, l'équipe du Centre-Femmes La Passerelle est heureuse de vous inviter à venir dîner avec nous avec pizza et frites! Une activité rigolote suivra! Contribution suggérée 5 \$.
Les activités se déroulent au Centre-Femmes au 710, rue Taché à St-Pascal, sauf sur indication contraire. Inscrivez-vous au 418-492-1449. www.lapasserelledukamouraska.org

COMPTE-RENDU DU 7 MARS 2017

Le conseil accepte la proposition d'honoraires et l'offre de services en architecture datée du 14 février 2017 d'Ateliers 5 pour la réfection de la toiture, des portes et fenêtres de la salle municipale, pour les phases 1 à 5 au montant forfaitaire de 12 900 \$ plus taxes. Les honoraires pour l'administration du contrat (phase 6) seront de 5 000 \$ plus taxes incluant 4 visites de chantier, montant total de 17 900.00 \$ plus taxes.

Le conseil verse un montant de 2 948.95 \$ pour sa participation financière au transport adapté pour l'année 2017.

Le conseil accepte de faire l'achat d'un conteneur de 8 verges de Gaudreau Environnement, au prix de 1 768,75 \$, plus 350 \$ livraison, plus

les taxes. Ce conteneur sera situé à la halte routière nord.

Un don de 600 \$ au nom de l'équipe « Premier Tech-Fonds de solidarité FTQ / Grand Défi Pierre Lavoie » est alloué pour la participation de Madame Joëlle Hudon, enseignante en éducation physique au primaire dans les 3 écoles (Mont-Carmel, St-Philippe et St-Denis). Le Grand défi Pierre Lavoie attribuera un montant de 6 000 \$ pour l'achat de raquettes et de ballon-balais que la population de St-Philippe pourra utiliser.

INFO-LIONS

Le jeudi 30 mars, pour souligner le centenaire de fondation des clubs Lions, nous avons offert un montant de 1 000 \$ à la bibliothèque de l'École Notre-Dame de Mont-Carmel pour l'achat de livres.

Le souper spaghetti et le tirage de la loterie ont eu lieu le dimanche 9 avril; vous aurez la liste des gagnants du tirage dans le journal de mai. Nous vous remercions de nous encourager tout au long de l'année.

Lion Luce Garon

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU MOIS

Dates	Activités	Heures
9 avril	Souper spaghetti Lions – tirage loterie	17 h
19 avril	Café-rencontre	9 h
6 mai	Méchoui - Loisirs	17 h
13 mai	Soirée « Bien cuit » À ne pas manquer!	20 h

Veillez prendre note que les activités du club des **50 ans et +** ont lieu tous les mardis à 13 h 30 et Viactive tous les mercredis à 13 h 30.

MOT DE L'AGENTE

Le printemps arrive à grands pas! Bon, ce n'est pas encore très évident avec toute la neige encore présente, mais selon les dires de mon grand-père (*qui habite en Estrie et je vous rassure, il n'a pas la science infuse*), la neige que nous avons reçue au courant de la dernière semaine de mars, serait ce qu'il appelle « la neige des sucres ». Selon lui, cette neige, qui tombe en gros flocons après la mi-mars et qui est remplie d'eau, annoncerait l'arrivée de la chaleur et par le fait même la fin des sucres... ce qui explique pourquoi elle est appelée « la neige des sucres ». Vérité ou légende urbaine? Moi, j'aime bien croire que le printemps est tout proche!

Avec le printemps, arrive tout plein de bonnes raisons pour profiter des rayons du soleil et refaire nos réserves de vitamines D : le « Défi Santé » du 30 mars au 10 mai, les « Cubes énergie » du 1^{er} au 29 mai, les jardins, et j'en passe...

Je vous invite à profiter de tous ces beaux moments pour sortir avec votre appareil photo ou votre cellulaire et immortaliser les lieux philippéens, ainsi que les gens avec qui vous profitez du grand air. Ensemble, nous pourrons créer une banque d'image de chez nous. Celle-ci pourra servir pour rajeunir les photos du site internet, illustrer les communications municipales et aussi préparer le calendrier 2018. Partagez-moi vos photos par courriel ou encore par Facebook. Vous devez être l'auteur de la photo, accepter que celle-ci soit utilisée par la municipalité avec ou sans la mention de votre nom et elles doivent être prises à Saint-Philippe-de-Néri.

Merci de nous suivre sur Facebook et de consulter notre site internet.

Vous pouvez communiquer avec moi :
Par téléphone : 418 498-2744 #206

Par Facebook : Émie Vaillancourt,
Développement St-Philippe de Néri ou
Municipalité Saint-Philippe de Néri
Par courriel : agent@stphilippedeneri.com

*Émie Vaillancourt,
votre agente de développement*

MOT DE LA FABRIQUE

Les membres du conseil de fabrique tiennent à remercier les paroissiens et paroissiennes de Saint-Philippe-de-Néri qui ont pris quelques minutes de leur temps afin de répondre au sondage sur l'avenir de l'église. C'est 20 % de la population qui a répondu à ce sondage. Ce taux de participation est très considérable pour ce type de consultation.

Ce qui est ressorti en premier lieu, est que les gens ne veulent pas et ne sont pas prêts à voir disparaître leur église paroissiale. De plus, la majorité de ceux-ci ne souhaitent pas non plus la vendre à un particulier.

Alors que peut-on faire afin de la rentabiliser? Les gens ont émis de belles suggestions qui pourraient être réalisables dans notre église. Par exemple : un centre multifonctionnel, un café, une salle de spectacle, garder un lieu pour le culte, projet de logements, etc. C'est pourquoi nous sommes présentement à étudier les différentes pistes et suggestions dont vous nous avez fait part lors de ce sondage.

La réalisation d'un tel projet ne pourra être faite que par le conseil de fabrique; votre participation à ce processus sera primordiale. Déjà, par ce sondage, nous pouvons sentir que vous portez un grand intérêt à l'avenir de ce bâtiment, ainsi qu'à son histoire et à la place qu'il occupe au sein de notre paroisse. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet qui se veut collectif.

Le Conseil de fabrique

La TROUPE DU VILLAGE



Pour faire suite à l'article paru dans le journal du mois d'avril, nous vous dévoilons les noms des personnes qui seront « cuisinées » lors de notre **Bien Cuit** du **13 mai** prochain à 20 h.

Ceux et celles qui ont accepté notre invitation sont : Luce Garon, Michelle Gagné, René Dufour et notre maire Gilles Lévesque. Soyez au rendez-vous pour une soirée remplie de surprises et de rires. Plaisir assuré. La marmite est sur le feu!

Les profits de cette soirée spéciale seront versés au Fonds 2020 créé spécialement pour célébrer le 150^e de la municipalité. Les billets au coût de 15 \$ seront bientôt en vente auprès des membres de la Troupe et dans les points de vente habituels : les caisses Desjardins de St-Philippe, Mont-Carmel et St-Denis; Salon Marlène (498-3094), Salon Coiffure Mode (498-2881) et Les Ciseaux de la montagne (498-3047); Épicerie Drapeau et Coop de Mont-Carmel. Bienvenue à tous!

Pour réservation et information :
Nicole Dionne 418 498-2619.

APPEL À LA VIGILANCE

Comme vous l'avez sûrement vu passer dans les médias ces derniers jours, il faut être prudent lorsque l'on nous sollicite par téléphone. Ces dernières semaines, des citoyens du Kamouraska ont été contactés par des personnes leur offrant des services de vérification pour leur entretoit. Malheureusement, dans certains cas, comme celui de Saint-Denis de la Boutellerie publié par « Le Placoteux », il s'est avéré

que ces personnes n'étaient pas qualifiées pour faire le travail. Cela nous rappelle qu'il faut toujours être prudent, surtout lorsque nous n'avons pas les connaissances sur des sujets aussi importants que notre maison.

Voici des trucs pour éviter d'avoir de mauvaises surprises en construction :

Protégez-vous. Si vous pouvez, soyez accompagné par une personne de confiance et avec de bonnes connaissances dans le domaine lorsque vous rencontrez le professionnel. Cela pourra éviter des situations désagréables et un sentiment de puissance chez le professionnel.

Ne soyez pas gêné de poser toutes les questions que vous avez; cela vous permettra de mieux comprendre et d'en apprendre plus. Généralement, les professionnels sont ouverts à partager leur savoir et apprécient l'intérêt que nous portons à leur travail.

Faites des recherches. Le nom de la compagnie ne vous dit rien? Consultez vos amis, vos proches et si vous êtes à l'aise, fouillez sur internet. Bien que toutes les informations que l'on y retrouve ne soient pas toujours exactes, la plupart des entreprises ont un site internet. Vous n'en trouvez pas? Cherchez leur numéro de téléphone dans l'annuaire ou dans des moteurs de recherche informatique comme « 411 » ou « Les pages jaunes ». Demandez qu'ils vous fournissent leur numéro de licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ). Un professionnel devrait pouvoir vous fournir un numéro de 8 ou 10 chiffres. Vous pourrez ensuite faire des recherches au Registre des détenteurs de licence RBQ et voir les domaines de construction où il est autorisé à travailler.

Demandez des références. Un professionnel est en mesure de vous nommer des projets qu'il a déjà réalisés et des personnes avec qui il a déjà travaillé. Non seulement cela vous donnera un aperçu des services qu'il peut vous offrir, mais cela vous permettra aussi de poser des questions à d'anciens clients. Vous pourrez ainsi vérifier avec eux le service après-vente et leur appréciation.

Demandez un deuxième avis. Vous avez des doutes sur les informations que la personne vous donne? Ne signez pas de contrat avec eux, ne leur faites pas de promesse. Demandez-leur une carte d'affaires et dites-leur que vous allez les recontacter. Un professionnel devrait être en mesure de vous fournir une carte d'affaires ou un dépliant avec ses coordonnées. Il ne devrait pas vous mettre de pression pour faire l'achat de ses services. Contactez une autre compagnie et demandez-lui un deuxième avis. Cela vous permettra d'étudier les services qui vous conviennent le mieux et de travailler avec des professionnels avec qui vous êtes à l'aise.

Demandez toujours des traces écrites, signées, datées et dans un vocabulaire que vous comprenez. Ainsi, vous aurez des preuves des travaux que vous avez demandés et cela vous aidera à suivre les travaux.

Avec tous ces renseignements, vous devriez être en mesure de faire un choix éclairé. Toutefois, nul n'est à l'abri d'une mésaventure... Si vous croyez être victime d'un fraudeur, n'hésitez pas à faire une plainte à la police. Vous pouvez aussi contacter l'Office de la protection du consommateur afin que des mesures soient prises pour éviter que d'autres vivent cette mauvaise expérience.

RECETTE - GÂTEAU À LA MOUSSE D'ÉRABLE

1 1/2 tasse de chapelure de biscuits Graham
1/3 tasse de beurre fondu
3 c. à soupe de sucre d'érable
1 sachet de gélatine sans saveur de 8 g
4 jaunes d'oeufs
1 tasse de sirop d'érable
1 contenant de fromage à la crème de 150 g ramolli
2 tasses de crème à fouetter 35%
1 tasse de pacanes caramélisées

Mélanger la chapelure avec le beurre fondu et le sucre d'érable. Tapisser un moule rond de 20 cm de papier parchemin, puis y verser la préparation. Égaliser en pressant légèrement.

Mélanger la gélatine avec 1/4 de tasse d'eau. Laisser gonfler.

À l'aide d'un batteur électrique, fouetter les jaunes d'oeufs avec le sirop d'érable de 5 à 7 minutes dans un bain-marie. Chauffer la gélatine 20 secondes au four à micro-ondes, puis l'incorporer aux jaunes d'oeufs. Fouetter le fromage à la crème jusqu'à l'obtention d'une consistance crémeuse. En fouettant, verser graduellement la préparation à l'érable.

À l'aide d'un batteur électrique, fouetter la crème. Incorporer la moitié de la crème fouettée à la mousse d'érable en pliant délicatement la préparation à l'aide d'une spatule. Verser la préparation sur la croûte.

Réfrigérer 2 à 3 heures.

Au moment de servir, garnir du reste de la crème fouettée, de sirop d'érable et de pacanes.

Nicole Pelletier

MESSAGE DU SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE

Connaissez-vous bien les obligations du propriétaire et du locataire de logement en ce qui concerne la sécurité incendie? Voici quelques points de la réglementation incendie que chacune des deux parties doivent respecter.



Avertisseurs de fumée : Le propriétaire doit installer un avertisseur de fumée à

chaque étage, y compris au sous-sol, dans le logement ou la résidence en location. Il doit remplacer les appareils défectueux ou périmés.

Le locataire doit maintenir les appareils en fonction et veiller à leur entretien (changement des piles). Le locataire doit signifier à son propriétaire toutes déficiences des appareils et leurs péremptions.



Avertisseur de monoxyde de carbone Lorsque le logement ou la résidence est munie d'un appareil de chauffage au combustible solide (bois) ou à l'huile (mazout), lorsque des appareils ménagers fonctionnant au propane y

sont installés ou qu'un garage est annexé à l'unité d'habitation, le propriétaire doit installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans le logement.

Le locataire a les mêmes obligations d'entretien qu'avec les avertisseurs de fumée. Il doit connaître le fonctionnement de l'appareil et communiquer avec le 9-1-1 lorsque l'appareil est en alarme.



Ramonage et inspection des conduits d'évacuation de fumée.

À moins d'une entente particulière entre les 2 parties, il appartient au propriétaire de faire ramoner et inspecter les conduits d'évacuation des appareils de chauffage au combustible solide ou au mazout annuellement.

Le locataire a l'obligation de signifier au propriétaire toute déficiences du système et de l'utiliser selon les règles de l'art. Lors d'incendie de cheminée, le responsable des lieux doit communiquer avec le service incendie via le 9-1-1.



Extincteurs portatifs Le propriétaire d'un immeuble doit fournir un extincteur portatif, de cote 2A-10B-C ou supérieur, à chaque unité de logement, à moins qu'un corridor commun permette aux locataires d'avoir accès à l'équipement.

Le locataire a l'obligation de conserver l'équipement en fonction et doit signifier au propriétaire toute déficiences de l'équipement : basse pression, poudre à remplacer (aux 6 ans), test hydrostatique du cylindre (12 ans) ou autres déficiences de l'appareil.

Pour en savoir plus sur les nouvelles normes de la réglementation incendie, contactez-nous!

Source : **Christian Madore**

Pompier/Préventionniste en sécurité/incendie

Téléphone: (418) 492-2312 poste 241

Courriel: cmadore@villestpascal.com

**VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE TOUS
LES SAMEDIS DU 8 AVRIL AU 27 MAI 20**

**NOUVEAUTÉS 2017
DANS LES ÉCOCENTRES**



Écocentres
MRC de Kamouraska

**Ouverture :
semaine du 18
au 22 avril**



Matériaux secs

**Maintenant
acceptés**

GRATUITEMENT

Bardeau
d'asphalte (sans le
papier goudronné)
Gypse (gyproc)
Miroir (**sans ca-
drage**)
Vitre (**sans ca-
drage**)
Verre trempé
Mélamine
Céramique
Clapboard de
masonite
Toilette et lavabo
en porcelaine, etc.



Déchets

**Maintenant
acceptés**

**AVEC DES
FRAIS**

Papier gou-
dronné
Laine mi-
nérale
Toile de
piscine
Caoutchouc
Plastique
rigide
Revêtement
de vinyle
Préart
PVC
Fibre de
verre
Clapboard
de vinyle

**ATTENTION
MATIÈRES
REFUSÉES
AUX
ÉCOCENTRES :**
**Les ordures
domestiques**
(utilisez votre
bac de déchets),
terre contami-
née, souche
d'arbres,
produits con-
tenant
amiante, pro-
duits d'usage
industriel ou
commercial,
déchets bio-
médicaux pa-
thologiques et
radioactifs,
etc.
résidus conte-
nant des
BPC,
produits explo-
sifs et armes,
plantes exo-
tiques envahis-
santes (berce du
Caucase, roseau
commun, herbe
à poux, etc.)

Des frais s'appliquent pour tous les déchets :

- Volume équivalant à une remorque standard de 4'x8'x1.5' = **25 \$**; si plus petit ou plus grand, les frais s'ajustent en conséquence.
- Les encombrants comme les matelas, sommiers, futons, mobilier non réutilisable, sont facturés à la pièce. (par exemple : 1 lit simple **5 \$**, sofa de plus de 3 places **15 \$**).
- Les frais seront affichés aux écocentres.

HAMEÇONNAGE en LIGNE

*- tiré d'un article paru dans
Le Placoteux du 22 mars et
publié par Stéphanie Gohier-Coulombe
du Mouvement Desjardins.*

Plus de 8,4 milliards de courriels sont acheminés chaque mois dans le monde. Parmi eux, plus de 1 sur 715 est un courriel d'hameçonnage.

71% des attaques d'hameçonnage utilisent le nom et les couleurs des institutions financières afin d'obtenir de l'information personnelle.

84% des Canadiens reçoivent des courriels d'hameçonnage.

Près de 10% d'entre eux tombent dans le piège!

Ne soyez pas le poisson. Restez vigilants.

Voici 3 indices d'une tentative d'hameçonnage :

1. On vous donne un **sentiment d'urgence** (*on vous demande de mettre à jour vos renseignements personnels, sans quoi votre compte sera gelé ou on vous avertit que votre compte bancaire pourrait être compromis et qu'il faut cliquer sur un lien ou on vous dit qu'une fraude a été faite dans votre compte et sans une validation, vous en serez tenu responsable*).

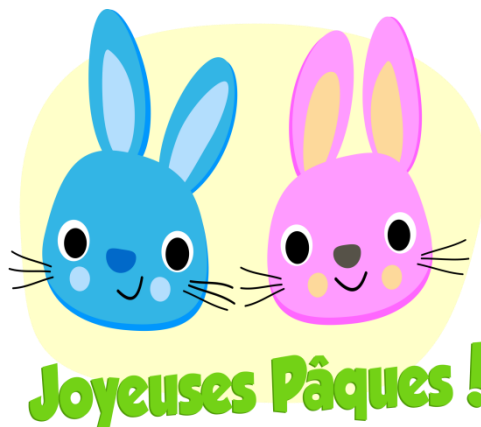
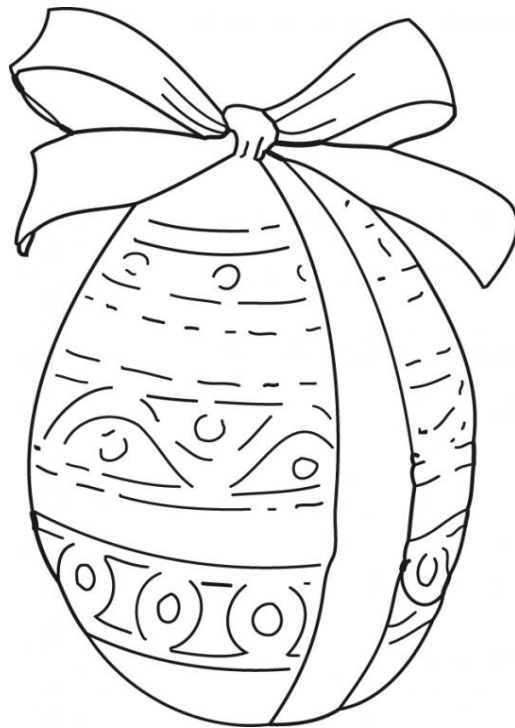
2. On fait miroiter **un profit** (*on vous fait croire que vous avez gagné quelque chose ou gagné un concours et pour obtenir le prix il faut cliquer sur un lien ou on vous fait croire que votre institution financière vous a remboursé des frais administratifs prélevés en trop et que vous devez suivre la procédure pour faire déposer l'argent dans votre compte*).

3. On fait croire qu'il y a **un problème** (*on fait croire qu'il y a des problèmes avec le site de transactions en ligne ou on vous dit qu'il y a eu une tentative d'intrusion dans votre ordinateur ou on vous informe qu'il y a eu une erreur comptable commise dans votre compte et on vous fournit un hyperlien pour vous connecter à votre site de transactions en ligne*).

Bref, tout courriel qui présente une situation obligeant à divulguer ses informations personnelles afin de résoudre un problème devrait être considéré comme suspect.

Méfiez-vous des courriels inattendus et non sollicités. **La vigilance demeure la meilleure des protections.**

À COLORIER





LA MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI

Tél : 418 498-2744
M. Gilles Lévesque, maire
Site web : www.stphilippedeneri.com

MARCHÉ AMI

Lucien Dubé, prop.
14, route de la Station
St-Philippe-de-Néri, Qc

Tél.: 418 498-3251

À votre service depuis plus de 30 ans



CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA

Line Gagnon, directrice
Tél.: 418 492-4011 Télécopieur: 418 492-9044
Centre de service à St-Philippe-de-Néri
13, rue Mercier, St-Philippe-de-Néri (Qc) G0L 4A0



Dany Lavoie, directeur général
23, rue Langlais Nord,
St-Philippe-de-Néri, QC

G0L 4A0 Cell. : 418 894-5373
Fax. : 418 498-3331 d.lavoie@transprobsl.com



23, rue Langlais Nord
Saint-Philippe-de-Néri, QC G0L 4A0
418 498-2813



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

St-Philippe-de-Néri
Kamouraska, Qc
Nicole Desjardins, prés.

Maison Funéraire Viateur Gallant

Services professionnels
418-498-3382

Transport en vrac & déneigement Patrick Tremblay

Déneigement résidentiel & commercial
Transport d'agrégats de toutes sortes

81, route de la Station
Saint-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0
418 868-4603



170, route 230
St-Philippe-de-Néri, Qc
G0L 4A0
418 300-3030
Ouvert du jeudi au dimanche
De 11 h à 20 h
(Saison estivale)



Garage Rosaire Ancil

Débosselage et peinture
Jet de sable
Traitement anti-rouille

47, route 230 Est,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0

498-3456

Les équipements



R.B.Q. 8344-6211-15

Tél.: (418) 498-2037
Cell.: (418) 868-9979
Fax: (418) 498-4056

Patrick Bérubé inc.

- Entrepreneur général
- Excavation-démolition
- Transport de sable et gravier
- Achat et vente de machinerie lourde

16, Rue Bérubé,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0